

Etat de l'entreprenariat féminin en Algérie

Dr.Tahanout kheira
Université Blida 2

Résumé :

Parler aujourd'hui d'entreprenariat des femmes nécessite une distinction entre : L'entreprenariat des femmes professionnellement et socialement reconnues, et qui sont devenues de véritables chefs d'entreprises. Et les initiatives des femmes en chômage visant à créer une activité génératrice de revenus, En Algérie, elles en représentent 3,2% selon le registre du commerce.¹ Un taux très faible, par rapport à la population féminine totale ou au nombre total des entrepreneurs. L'objectif de cet article est de définir les déterminants majeurs de l'entreprenariat féminin en Algérie et les principales entraves qui ralentissent son expansion.

Les mots clés : entreprenariat féminin, emploi informel, , entraves, Algérie.

الملخص :

إن الحديث اليوم عن المقابلة النسوية يستدعي التمييز و التفرقة بين :المقابلة التسوية المعترف بها مهنيا و اجتماعيا أي سيدات الأعمال التي أصبحن علي رأس مؤسساتهن وبين المبادرات التي تقوم بها النساء العاطلات عن العمل في أدائهن لبعض النشاطات و الأعمال المدرة للمداخيل . في الجزائر تمثل النساء المقاولات حوالي 3,2% نسبة ضعيفة مقارنة بالعدد الإجمالي للسكان و أيضا مقارنة بالعدد الإجمالي للمقاولين. يهدف هذا المقال إلي التعريف بأهم محددات المقابلة التسوية في الجزائر وأيضا تسليط الضوء على أهم المعوقات التي تحول دون توسعها .

Introduction :

Dans le monde entier, et depuis les années 80, les femmes entrepreneurs représentent une part croissante des économies de leurs nations, et jouent un rôle de plus en plus important dans le développement de l'entrepreneuriat. Elles ont créé des entreprises très diverses et contribué ainsi au développement d'un large éventail de services et de produits. Aux États Unis, au Canada, en Australie et en Finlande, ce groupe constitue de 30 à 40% des petites et moyennes entreprises OCDE (2008).²

Or, malgré cette tendance à la hausse observée partout dans le monde, le pourcentage d'entrepreneurs féminins reste très faible en Algérie que ce soit par rapport au pourcentage d'entrepreneurs masculins ou par rapport à la proportion de femmes dans l'ensemble de la population. Ce constat a été confirmé par Anne Gillet (2007)³ qui atteste malheureusement, que les études sont presque inexistantes au sujet des femmes entrepreneurs en l'Algérie.

Mais, l'analyse de l'émergence du travail des femmes algériennes dans le secteur de l'entrepreneuriat et selon le même auteur est un objet de recherche fondamental tant au niveau de leur participation à l'économie (elles travaillent, elles emploient des personnes salariées) qu'à la compréhension sociologique des évolutions du travail féminin. Il semble dès lors que cette lacune constitue un frein à la réussite des programmes mis sur pied pour appuyer les entrepreneurs.

Cet article est une modeste initiative de recherche qui va tenter de dresser un état des lieux de l'entrepreneuriat féminin en Algérie pour mieux cerner les potentialités de l'entrepreneuriat féminin en Algérie .

1) Les principaux déterminants de l'emploi féminin en Algérie :

L'entrée des femmes sur le marché du travail, s'inscrit dans le long terme et obéit à un certain nombre de facteurs ; progrès de scolarisation, urbanisation, réduction de la fécondité, influence de nouveaux schémas culturels qui favorisent l'autonomie des femmes.

En Algérie, la participation des femmes à l'évolution du taux de la population active reste marginale, du fait d'un taux de participation des femmes exceptionnellement faible. Néanmoins, il connaît ces dernières années une tendance positive. Il passe de 11,4% en 1996 à 14,2% en 2010 (ONS, 2010)⁴. Il n'était que de 3,85% en 1966, puis il a commencé à augmenter de 2,5 points environ tous les 10 ans, ainsi il réalise un bond de plus de 8 points entre 1987 et 1998, il est passé de 8,7% à 17% au cours de cette période, et à partir de 2001 il revient à un niveau plus conforme au trend précédent 13,4% (Talahite, 2009).⁵

1-1) Pauvreté et précarisation :

Cette explication, privilégiée par le CNES (2004), établit une relation entre l'évolution du niveau de pauvreté et l'augmentation du taux de participation des femmes. L'année 1998 est en effet celle où s'achèvent les programmes de stabilisation et d'ajustement structurels mis en œuvre à la suite du rééchelonnement de la dette extérieure.

Le revenu par tête a fortement chuté au cours de cette période. Mais en Algérie, le revenu par tête est surtout fortement corrélé aux revenus des hydrocarbures, ce qui signifie qu'il peut aussi y avoir une relation entre ces derniers et la participation des femmes.

Par ailleurs, à côté de la paupérisation, on assiste durant cette période à une forte hausse du chômage masculin, du fait notamment de compressions d'effectifs et de dissolution d'entreprises dans le secteur étatique. Cette poussée du chômage masculin, et surtout le fait qu'il ait brutalement touché un secteur - celui des entreprises publiques - qui étaient caractérisés auparavant par une stabilité et une permanence de l'emploi, a pu être une raison qui a amené un grand nombre de femmes à se porter sur le marché du travail.

En moyenne chaque année, une population de plus de 95000 femmes arrive sur le marché du travail au cours de la période 2001-2008 (Commission Européenne, 2010).⁶

Il convient de noter également que le taux d'activité des femmes est beaucoup plus sensible que celui des hommes, durant la période 1987-2010 ce dernier varie entre 70 à 75% (ONS, 2009), il a connu une légère baisse en 2010 (68,9%).⁷

La vitesse de rattrapage de la participation féminine est de 0,0085, une très faible dynamique, le taux de participation féminin pourra rattraper la moitié de son écart en 80 ans (Commission Européenne, 2010).

Cette situation de l'activité féminine durant ces dernières années, s'explique par plusieurs facteurs à savoir, l'augmentation du niveau de

la pauvreté, conséquence des programmes d'ajustement structurel mis en œuvre par le gouvernement durant la fin des années 1990, ce qui a accentué le taux de chômage masculin, du fait notamment de la compression d'effectifs et de la dissolution des entreprises étatiques, beaucoup de chefs de ménages se sont retrouvés sans emploi, ce qui a poussé les femmes à s'insérer sur le marché du travail (CNES, 2004).⁸

Tableau 1 : Evolution du taux de participation féminine (en % de la population féminine en âge de travailler)

	2001	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Taux de participation féminine(%)	13,4	12,3	15,9	12,4	16,0	14,7	15,1	13,9	14,2
Part des femmes dans la population active totale (%)	15,0	14,3	17,5	15,0	17,3	16,5	16,8	16,9	17

Source : ONS 2010

Les femmes qui travaillent sont surtout des urbaines : si globalement 15% des travailleurs sont des travailleuses, cette proportion n'est que de 10% en milieu rural et monte à 18% en milieu urbain. En matière d'emploi, la préférence des femmes va au salariat permanent, même si ce statut régresse fortement en Algérie. Le travail indépendant

(employeur, profession libérale, artisan, etc...) croît régulièrement; il vient en second en 2010 avec 30% de tout l'emploi féminin.

1-1)Le taux de chômage féminin :

Quel que soit le sexe, le taux de chômage progresse avec le niveau d'instruction, il faut admettre que la situation des femmes est beaucoup plus problématique, notamment pour les diplômées du supérieur qui rencontrent de grandes difficultés à s'insérer sur le marché du travail.

Le tableau 2 ci-dessous montre que le taux de chômage, sensiblement équivalent en 2004 pour les femmes et les hommes, est plus de deux fois plus élevé pour les femmes que pour les hommes en 2010.⁹

Tableau 2 : Evolution du taux de chômage en % selon le genre

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Masculin	23,4%	17,5%	14,9%	11,8	12,9%	10,1%	8,6%	8,1%
Féminin	25,4%	18,1%	17,5%	14,4	18,4%	17,4%	18,1%	19,1%

Source : ONS 2010

En 2010, la population des femmes au chômage a atteint 348.000 personnes, soit un tiers de tous les chômeurs. Globalement, le taux de chômage s'est beaucoup réduit depuis 10 ans, mais on note que, depuis 2008, le chômage des femmes tend à augmenter tandis que celui des hommes continue à baisser.

1-2) la part des femmes dans le secteur informel :

Comme dans tous les pays en développement (Jutting et Laiglesia, 2009)¹⁰, le secteur informel en Algérie a connu une croissance significative ces vingt dernières années (Charmes, 2009; Adair & Bellache, 2009),¹¹ et avec lui les disparités entre hommes et femmes (Beneria, 2003).¹² En 2007, le taux de l'emploi informel dépasse 40% . Le tableau suivant donne l'évolution de celui-ci de 1996 jusqu'au dernières statistiques produites :

La part des femmes dans ce secteur, représente 41% des emplois occupés durant la période 1994-2000 (OIT, 2002). L'absence d'études et de statistiques basées sur le genre dans l'économie informelle empêche par ailleurs toute visibilité réelle du travail des femmes dans ce dernier, particulièrement le travail à domicile qui est le plus dominant avec l'artisanat .

Tableau 3 : Evolution de l'emploi informel en Algérie (1996 à 2007)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Emploi informel/ emploi total (%)	17,5	18,8	18,9	19,3	20,2	21,2	21,0	21,1	25,7	26,8	27,6	27,0
Emploi informel/ emploi total hors administration (%)	22,9	24,7	24,8	25,3	26,3	27,2	26,9	26,6	31,7	32,6	33,3	32,4
Emploi informel/ emploi total hors admin. Et hors agriculture(%)	31,3	33,3	33,4	33,9	34,9	36,7	36,6	36,4	42,1	43,0	43,8	42,6

Source : ONS2007

Selon l'OMS (2004), l'emploi informel des femmes est estimé à 40%. plus de 9 femmes sur 10, se concentrent dans les services (51,79%) et l'artisanat (40,63%). 11,07% de femmes partiellement occupées ou travailleuses à domicile, sont contraintes pour des raisons économiques à effectuer des travaux à but lucratif pour accroître le revenu de leur ménage. 23,45% de femmes initialement déclarées au foyer exercent des travaux d'appoint et 1,13% de femmes qui se sont déclarées spontanément au chômage exercent, elles aussi, des activités d'appoint. Ces résultats indiquent qu'il s'agit en général de catégories de population qui exercent des activités marginales ou peu rémunératrices.

L'activité informelle est largement répandue parmi les femmes au foyer qui apportent leur contribution aux charges de leur famille à travers les revenus générés par les multiples tâches qu'elles peuvent exercer : couture, tissage, broderie, coiffure, esthétique, vannerie, poterie, garde d'enfants, préparation de produits alimentaires à vendre dans le commerce informel (gâteaux, couscous, pain maison...). Cette forme d'activité s'étend de plus en plus aux femmes instruites qui n'ont pu trouver un travail salarié et qui se rabattent sur des emplois de mauvaise qualité, ne correspondant pas à leur qualification, sans protection sociale et à très faible rémunération ; soit en tant qu'indépendante (travail à domicile), aide familiale ou salariée dans des entreprises privées, juste pour assurer leur subsistance. Par ailleurs, le tissu entrepreneurial en Algérie est constituée selon les enquêtes de l'ONS de près de 95% micro-entreprises, dont deux tiers opèrent dans l'informel (Adair et Bellache, 2008). Il n'existe pas de statistiques qui indiquent la part des femmes de ce tissu entrepreneurial. Ce qui empêche d'ailleurs de se prononcer de façon rigoureuse sur l'intensité de la progression de l'entrepreneuriat féminin en Algérie.

2) Caractéristiques de l'entrepreneuriat féminin en Algérie :

Les femmes entrepreneurs créent des emplois pour elles-mêmes et pour d'autres . Elles font prospérer leurs entreprises et représentent une importante source de développement économique.

Dans notre pays les femmes rencontrent des obstacles spécifiques qui doivent être surmontés pour qu'elles aient accès aux mêmes opportunités que les hommes

2-1) La promotion de l'entrepreneuriat féminin en Algérie :

L'Etat a mis en œuvre un important dispositif destiné à organiser le marché de l'emploi, à lutter contre le chômage et à appuyer la création d'entreprise ou l'auto-emploi.

Des organismes ont été mis en place par les pouvoirs publics pour apporter un appui particulier aux personnes désireuses de créer leur entreprise ou d'améliorer leur revenu par l'auto-emploi ou le travail à domicile.

Parmi ces organismes, on peut citer : l'**ANSEJ** (*Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes*) , Créée en 1996, l'ANSEJ est une institution publique chargée de l'encouragement, du soutien et de l'accompagnement des jeunes chômeurs porteurs d'idée de projet de création d'entreprise.

Pour les projets de plus faible envergure un autre dispositif, plus accessible a été mis en place plus récemment à travers l'**ANGEM** (**Agence Nationale de gestion du microcrédit**).

Créée par le décret exécutif N°:04-14 du 22/01/2004, représente un outil de lutte contre le chômage et la précarité visant le développement des capacités individuelles des personnes à s'auto prendre en charge en créant leur propre activité.

Le Micro Crédit est un prêt remboursable permettant l'achat d'un petit équipement et matières premières de démarrage pour exercer une activité ou un métier. Il est destiné à des citoyens sans revenus ou disposant de revenus instables et irréguliers et aux femmes au foyer. Il vise l'intégration économique et sociale des citoyens ciblés à travers la création d'activités de production de biens et services.

Depuis sa création et jusqu'à **2010**, l'ANGEM a accordé des microcrédits à **157.000** bénéficiaires. **90%** de ces prêts concernent l'achat de matières premières et **10%** des projets.

Le bilan du dispositif jusqu' à la fin **2009** fait apparaître les informations suivantes :

- Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à bénéficier des microcrédits (59% des bénéficiaires sont des femmes) ;
- **72%** des femmes bénéficiaires ont moins de **40** ans ;
- **52%** ont un niveau d'instruction « moyen » et **20%** sont « sans instruction » ;

- Les emplois féminins générés par ces microcrédits se situent dans les secteurs d'activité de l'artisanat (55%), de l'industrie (22%), des services(14%), de l'agriculture (8%), et du BTP (1%). Dans l'artisanat et l'industrie, les femmes représentent 80% et plus des bénéficiaires de microcrédits.

Parmi les organismes mis en place par l'Etat pour promouvoir l'entrepreneuriat la CNAC (La caisse nationale d'assurance chômage) créée en 2004, pour répondre aux besoins des chômeurs ayant dépassé l'âge requis pour bénéficier des avantages proposés par l'ANJEM, un dispositif de soutien à la création d'activités. Les services assurés aux promoteurs intègrent, à la fois, l'accompagnement personnalisé durant toutes les phases, la validation des acquis et l'assistance lors de l'examen des projets par les comités de sélection.

Les investissements à réaliser dans ce cadre repose exclusivement sur un mode de financement de type triangulaire, qui met en relation le promoteur, la banque et la CNAC.

Le seuil maximum du coût de l'investissement est fixé à 10 millions de Dinars.

Il est prévu, en outre, toute une batterie d'aides ainsi que des avantages financiers et fiscaux en direction de toute personne qui satisfait aux conditions d'accès au dispositif notamment la qualification ou le savoir-faire l'âge, la situation de chômage, en relation avec l'activité projetée et la possibilité de participer financièrement au montage de son projet .

Par contre le bénéfice d'un prêt non rémunéré (sans intérêts) de la part de la CNAC doit remplir Les conditions d'éligibilité nécessaires.

Hormis ces trois dispositifs mis par l'état au service des futurs entrepreneurs des deux sexes on doit citer le Projet d'appui au développement socio-économique local dans le Nord-est algérien :

Ce projet a permis entre autres le financement de microprojets d'activités productives(PAP).

1230 projets ont été financés, permettant de créer 2066 emplois, dont 941 portés par des femmes. Ces projets portent sur l'élevage, les services, la couture et le petit commerce.

2-2) Les entraves de l'entrepreneuriat féminin en Algérie :

Les femmes rencontrent des obstacles spécifiques qui doivent être surmontés pour qu'elles aient accès aux mêmes opportunités que les

hommes. Les femmes entrepreneures font face à quatre obstacles majeurs dans leurs démarches de création d'entreprise :

➤ **L'accès au financement :**

Les études empiriques internationale ou même algériennes ont montré l'importance du financement dans le développement des PME, dans la phase de sa création, de la consolidation de ses activités ou dans la période de son développement au financement, puisqu'une bonne partie d'entre elles utilisent le recours aux mécanismes traditionnels de financement. Spécialement lors de la création de l'entreprise, le capital investi est une épargne personnel ou souvent le fait du réseau familial et amical (Généralement est associé à la création de l'entreprise, un membre de la famille parfois : (le conjoint ou le frère).

➤ **L'absence d'une formation spécifique :**

50 % des femmes insistent sur leur besoin décisif en formation, Cette perspective permet de cerner d'une façon diversifiée et nuancée les problèmes qui peuvent se poser en termes de gestion quotidienne des activités de l'entreprise.

➤ **L'isolement :**

La progression des technologies de l'information (TIC) et l'extension de l'usage d'Internet ont certainement contribué à l'amélioration voire la consolidation du système relationnel entre les femmes entrepreneurs.

➤ **la conciliation vie privée– vie professionnelle :** Cette situation se reflète aussi sur le niveau de formation et de compétences des ces femmes d'affaire, et leur insistance récurrente sur la réussite dans leur expérience dans un environnement impropre.

Conclusion :

On constate que malgré les efforts déployés par l'état, pour promouvoir l'entreprenariat féminin en Algérie, la participation des femmes reste très faible.

Sur le plan des compétences, la femme n'a pas toujours le niveau professionnel requis, faute de formation suffisante et appropriée. Sur le plan financier, son accès au financement est limité par toutes sortes de blocages, notamment la faiblesse de ses revenus, et la difficulté d'accès au crédit. En matière de production, l'accès aux matières premières est loin d'être satisfaisant. Sur le plan commercial, l'accès à

l'information sur les opportunités et sur les réseaux n'est pas aisé, de même que l'accès aux services d'appui et de conseils.

Les recommandations proposées ci-dessus visent l'amélioration des capacités entrepreneuriales des femmes, et qui doivent être prises en compte dans le cadre des programmes intégrant à la fois les aspects formation et financement.

Recommandations :

- Développer les capacités des femmes entrepreneurs à mobiliser les fonds propres : Ce facteur doit être pris comme indicateur de mesure de leur propre force de frappe par rapport à leur affaire ;
- Améliorer les politiques publiques en matière d'assistance familiale: La mise en place d'une politique publique de conciliation des temps sociaux (crèches, jardins d'enfants etc.), Permettrait de rendre aisé et facile l'exercice effectif des droits économiques et politiques par les femmes, et d'activer leur participation dans la sphère –politico-économique ;
- assurer la formation des femmes dans les milieux urbains et ruraux: Aussi, des sessions de formation en matière de création d'entreprises sont nécessaires pour encourager l'entrepreneuriat féminin ;
- initier et faciliter l'accès des femmes aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Références bibliographiques

¹ TAHIR METAICHE Fatima , « Le profil de l'entrepreneuriat féminin en Algérie : une étude exploratoire », article consulté le 13/11/2013 sur le

site :www.aei2013.ch/Fr/Documents/35_Metaiche_AEI2013.pdf.

² OCDE, 2008, Rapport sur la mise en œuvre de la Charte euro-méditerranéenne pour l'entreprise « évaluation de la politique de l'entreprise », Communautés européennes.

-
- 3 GILLET Anne, 2007, Emploi et entrepreneuriat des femmes en Algérie: des dynamiques entre traditions et innovations, PME, EMPLOI ET RELATIONS SOCIALES France – Maghreb.
- ⁴ ONS. (2011) Enquête emploi auprès des ménages (2010), Office National des Statistiques, Alger , article consulté le 14/11/2013 sur le site :[www.erudite.univ-paris-est.fr /.../atru-2013-communication-full-papers](http://www.erudite.univ-paris-est.fr/.../atru-2013-communication-full-papers).
- ⁵Talahite, F. (2009) Algérie, l’emploi féminin en transition, communication au colloque international *Inégalités et développement dans les pays Méditerranéens*, GDRI DREEM, Université de Galatasaray, Istanbul, Turquie, 21-23 mai.
- ⁶European Commission. (2010) Labour markets performance and migration flows in arab Mediterranean countries: determinants and effects, Economic and Financial Affairs, European Union.
- ⁷ONS. (2011) ,op.cit .
- ⁸CNES. (2004) Le secteur informel : illusions et réalités, Conseil Economique et Social, Commission Relations du Travail, Alger.
- ⁹ Commission Européenne, 2010.
- ¹⁰Charmes, J. (2009) Concepts, mesures et tendances, in Jutting J.P. et Laiglesia J.R. (eds.), L’emploi informel dans les pays en développement. normalité indépassable, Centre de développement de l’OCDE. 29-64.
- ¹¹Adair, P., Bellache, Y. (2009) Emploi informel et dispositifs publics d’aide à la création d’activités en Algérie, in Barnay, T., Legendre, F. (eds.) Emploi et politiques sociales, tome I, l’Harmattan, Paris, 315-329.
- ¹² Beneria, L. (2003) Gender, development and globalization: economics as if all people mattered, New York, Routledge. BIT. (1993) Rapport pour la 15ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, Bureau International du Travail, Genève, 19-28 Janvier .